

L'actu du jour

Choisir son maire

Ce week-end, tes parents vont voter pour choisir le maire de leur ville. Certains seront élus dès ce premier tour, d'autres le week-end prochain lors du 2ème tour.



Ce dimanche, tu retournes à l'école... pour accompagner tes parents voter. Les adultes participent ainsi au premier tour des élections municipales. Celles-ci ont lieu tous les 6 ans et permettent d'élire le maire de la ville ou du village. En fait on ne vote pas pour un seul homme, mais pour des listes de candidats qui siègeront ensuite au Conseil municipal : ce sont les conseillers municipaux. À eux ensuite de désigner le maire, qui est le n°1 sur la liste. Dans certains bureaux de vote, des électeurs vont participer en plus aux élections **cantonales** qui permettent d'élire les conseillers généraux, les élus du département. Pour les partis politiques, les élections municipales sont très importantes. Ainsi, Marseille, Strasbourg, Toulouse, 3 grandes villes françaises, sont dirigés par un maire du parti de Nicolas Sarkozy, l'UMP. Dans ces villes, les habitants pourraient bien choisir un maire du principal parti adversaire, le parti socialiste, lui donnant ainsi plus de force.

Les cantonales : permettent d'élire les conseillers généraux pour 6 ans. Un canton est un morceau de territoire représenté par un conseiller général. Les conseillers généraux sont renouvelés par moitié tous les trois ans.

Retrouve plein d'articles sur la ville dans le n°599 des Clés Junior.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)